



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et anciens combattants : budget

Question écrite n° 24303

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le contenu du projet du budget 2009 des anciens combattants et victimes de guerre. Il souhaite pouvoir connaître le détail de ce projet de budget.

## Texte de la réponse

Le budget pour l'année 2009 étant en phase d'élaboration, il ne peut être préjugé à l'heure actuelle des mesures qui interviendront. Le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants souhaite toutefois confirmer qu'il agira avec vigueur en faveur du maintien du droit à réparation au bénéfice des anciens combattants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24303

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2008, page 4574

**Réponse publiée le :** 19 août 2008, page 7091